

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE 4 JUILLET 2023 À 19 H À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL AU PÔLE CULTUREL DE CHAMBLY

SONT PRÉSENTS :

M. Jean-Philippe THIBAUT, conseiller du district n° 2
M^{me} Annie LEGENDRE, conseillère du district n° 4
M. Serge SAVOIE, conseiller du district n° 5
M. Luc RICARD, conseiller du district n° 6
M. Justin CAREY, conseiller du district n° 7
M. Jean-François MOLNAR, conseiller du district n° 8

Formant le quorum du conseil sous la présidence de M. Carl TALBOT,
maire suppléant.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

M^{me} Aurélie PRADAL, directrice générale adjointe
M^{me} Nancy POIRIER, greffière

SONT ABSENTES :

M^{me} Alexandra LABBÉ, mairesse
M^{me} Colette DUBOIS, conseillère du district n° 3

RÉSOLUTION 2023-07-277 1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Ricard

APPUYÉ par M. Serge Savoie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2023-07-278 2.1 Adoption du Programme d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026

ATTENDU que le 12 juin 2023, il y a eu présentation aux élus des projets inscrits au
Programme des immobilisations 2024-2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-François Molnar

APPUYÉ par M^{me} Annie Legendre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal adopte le Programme des immobilisations pour les années 2024-2025-2026, tel que ci-après :

Source de financement	2024	2025	2026
Emprunt à long terme - À la charge de l'ensemble	15 705 000 \$		
Emprunt à long terme - À la charge du secteur Industriel	3 240 000 \$		
Emprunt à long terme - À la charge du Gouvernement du Québec	9 755 000 \$		
Taxe spéciale – Fonds de roulement	50 000 \$		
Taxe spéciale - Fonds des dépenses en immobilisations	3 950 000 \$		
Fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels	2 800 000 \$		
Fonds réservés pour projets spécifiques ou excédent non affecté	3 800 000 \$		
Redevances	1 000 000 \$		

Investissements	2024	2025	2026
Chemins, rues et trottoirs	11 575 000 \$	15 450 000 \$	16 400 000 \$
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels	2 850 000 \$	8 050 000 \$	9 275 000 \$
Eau potable, conduites d'égout et usine d'épuration	400 000 \$	4 800 000 \$	8 000 000 \$
Bâtiments administratifs et communautaires	23 880 000 \$	6 010 000 \$	
Véhicules	1 020 000 \$		1 100 000 \$
Machinerie, outillage et équipement	125 000 \$		
Ameublement et équipement de bureau	500 000 \$		

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 19 h 06 à 19 h 08

RÉSOLUTION 2023-07-279 3.1 Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par M. Justin Carey

APPUYÉ par M. Jean-Philippe Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 09.

ADOPTÉE.

Le maire suppléant,

La greffière,

CARL TALBOT

M^e NANCY POIRIER